

Conflit de cultures et inadapation en France.

من تقديم الأستاذ: ضيفه محمد اللطيفه*

Le 26 Octobre 2006, vers 1h du matin, presque simultanément 4 bus ont été brûlés dans les banlieues de Nanterre, Montreuil, et Vénissieux dans la région Lyonnaise. Plus tard, dans la soirée du 28 Octobre une trentaine de véhicules seront brûlés et une femme de 26ans gravement blessée dans un bus incendié à Marseille. Parallèlement, une pétition rassemblant pas moins de 20.000 signatures a été adressée au parlement français pour rappeler aux pouvoirs publics qu'ils n'ont pas tenu leurs promesses faites un an plus tôt. Deux façons différentes de commémorer la mort par électrocution, le 27 octobre 2005, des deux adolescents immigrés, Ziad Benna (17 ans) et Bouna Traoré(15 ans), dans un transformateur EDF dans la banlieue de Seine- St- Denis, en région parisienne, où ils se sont réfugiés. Alors que le troisième, Muhittin Altun (17 ans) survécut à ses blessures et réussit à donner l'alerte. Ils fuyaient, tous trois, une patrouille de police qui leur donnait la chasse alors qu'ils revenaient d'un tournoi de football. Leurs parents les attendaient pour l'*iftar*, la rupture du jeûne du ramadhan....Trois jours plus tard, une grenade est tirée à l'entrée de la mosquée Bilal. Et la plus grande révolte des banlieues françaises commença. Elle durera trois semaines et gagnera 200 villes. 11000 policiers furent déployés. Bilan : 10.000 véhicules détruits et 250 millions d'euros de dégâts ; 5000 personnes interpellées, dont 600 condamnées à des peines de prison. Deux façons, aussi,

d'attirer l'attention des gouvernants français sur la persistance des disparités et de la fracture sociale entre une communauté constituée, principalement, de citoyens d'origine étrangère et le reste de la population française. Cette nouvelle alerte après les graves événements un an plus tôt, est venue rappeler, en particulier, à la France entière, que la culture, sensée rassembler les hommes, les communautés et les nations, continue à les séparer, à les opposer. La colère de ces insurgés à la française appelait haut et fort " leur droit à réclamer de la République la fin des discriminations dont ils sont l'objet. Et tout simplement leur condition de citoyens français"(1). Depuis cette révolte d'octobre 2005, le racisme et l'islamophobie se sont déchaînés sur une bonne partie de la France. Sur certains sites, notamment d'extrême droite, cette flambée, ce lynchage, cette hystérie anti-arabe assimilé, à bon escient d'abord, au musulman, ensuite à l'islamiste, est devenue très perceptible. Les pouvoirs publics, quant à eux, donnèrent la nette impression d'ignorer ces atteintes à l'image, voire aux fondements d'une France, moderne et juste. Beaucoup plus préoccupés par les élections présidentielles de 2007 qui porteront à l'Elysée le partisan du traitement des banlieues au karsher, N.Sarkosy. Ces troubles, cette crise, ces émeutes, cette évolte, peu importe leur appellation, confirment que l'inadaptation, surtout voulue et organisée, à une culture, à des normes différentes, aux règles régissant une société d'accueil, compte parmi les facteurs prédisposant à une délinquance propre aux migrants. Mais cette inadaptation, faut-il le souligner, n'est pas seulement d'ordre culturel comme se plaisent à le soutenir certaines voix. Surtout en période préélectorale. Elle revêt également, un aspect réglementaire et législatif aussi important, sinon plus. L'arsenal de textes d'accueil et de traitement qui sont

Conflit de cultures et inadadaptation en France د. ضيف محمد اللطيف

réservés aussi bien au migrant, à son arrivée déjà, et tout au long de son séjour, qu'à ses descendants, constituera une topographie idéale pour une inadadaptation organisée par les pouvoirs publics. Ceux-ci ont souvent œuvré à le garder en situation précaire de déraciné, apte à travailler, inapte à s'intégrer, inapte à s'insérer, à s'assimiler. La mondialisation est ici comprise dans un sens unique. De l'occident vers le sud. Cette partie du monde, peuplée par les damnés de la terre, les sauvages, aptes seulement à recevoir les pacificateurs, les civilisateurs blancs. A servir de dépotoirs des déchets radioactifs, à servir de laboratoires et de terrains pour les essais nucléaires. Pourtant, il n'y a pas meilleur ciment prompt que la culture pour rapprocher les hommes, ne serait-ce que par curiosité de se découvrir, de se connaître. Et si ce n'était l'égoïsme occidental acquis, au demeurant fondamentaliste, dans ses soubassements, l'Europe, au moins, serait ce phare qui éclairerait les consciences de l'homosapiens de ce siècle. Malheureusement, au grand dam des idéalistes de ce monde, de leurs espoirs déçus, de leurs espérances trahies par la matière érigée en mode de pensée, la culture est utilisée et très souvent en cheval de Troie des temps modernes pour véhiculer l'esprit envahisseur. Cet esprit, conquérant, autrefois combattu et battu au prix de millions de vies humaines. Les cultures, manipulées par les hommes, en s'entrechoquant dans les esprits et les comportements, en se frottant, génèrent plus souvent qu'on ne le pense un conflit aux conséquences néfastes, dans une trame faite de déviance et réfractaire à tous les traitements superficiels. Un cas concret, un exemple vivant, une situation socio-culturelle, sous tendue par une politique conservatrice, illustre cette approche. Ce sera l'objet de la présente étude : le cas des migrants d'origine nord-africaine et leurs descendants. Du fait de leur plus grand nombre par rapport

aux autres communautés d'origine étrangère, et aussi, surtout, à cause de la distance culturelle qui les sépare de la population française dite de souche. Une autre raison à ce choix d'étude tient à toucher du doigt le bien fondé ou non de la stigmatisation de ce groupe et son étiquetage de déviant en puissance. Mieux encore, ou pis encore, parce que cette communauté continue à être perçue non comme ethnie, mais comme appartenance à une race prédéterminée à une vie, à un statut inférieurs. Après avoir longtemps utilisé la notion de race et d'appartenance raciale dans la distribution des proportions dans les infractions commises, on a finalement réalisé combien était trompeuse cette notion. Il lui a été substitué celle d'ethnie. En effet, jusqu'à la fin du 19^e siècle, la notion de race signifiait pour certains sociologues l'appartenance à un groupe biosocial. Mais le brassage des populations, intensifié par les événements de l'histoire contemporaine, a écarté cette approche. La confusion qui a été relevée entre race et nationalité, ou entre l'influence de la race et de l'hérédité en général, a fait que l'on préfère désormais le terme "ethnie". Celle-ci englobe les composantes biologiques, linguistiques, culturelles, sociales et historiques qui font qu'une collectivité d'individus se reconnaît de la même appartenance par rapport au reste des individus. La composante culturelle des étrangers d'origine africaine ou maghrébine est intéressante, par son incidence sur la déviance et la criminalité, par inadaptation, de ce groupe. Comment, alors, s'opère cette incidence, cette influence ? On l'examinera en direction des jeunes d'origine nord africaine, dits de seconde ou de troisième génération par comparaison avec leurs parents, arrivés en France, pour la plupart, au lendemain de la seconde guerre mondiale. Mais tout d'abord, il faut rappeler les éléments principaux de certaines théories explicatives, parmi tant d'autres, sur

les conflits de cultures. Th. Sellin entend par culture « la totalité des idées, des institutions et des produits de travail. Le conflit de cultures surgit lorsque la conduite, socialement exigée dans une institution donnée, pour une personne indiquée, n'est pas appréciée de la même façon par les autres groupes sociaux auxquels elle doit une certaine obéissance" (2). D. Cressey, quant à lui, réserve l'expression « conflit de cultures » aux conflits de l'immigration. Pour lui, lorsque ceux qui appartiennent à un système de cultures se retrouvent dans un autre système, ils sont enclins à garder certaines pratiques qui entrent en contradiction avec les normes de la culture à acquérir dans la société d'accueil (3). Et lorsqu'il y a disjonction entre les buts culturels déterminés par la société et les moyens permis pour les atteindre, il en résulte une tension. Cette tension conduit les individus à se désengager envers les moyens institutionnalisés. Et lorsque des jeunes, en grandissant, découvrent, à leurs dépens, que des situations sociales leur sont interdites du seul fait de leur origine ethnique, il peut en résulter une situation d'anomie.

D'autre part, les contradictions entre la culture d'origine de l'individu et celle du pays d'accueil, peuvent provoquer chez lui des tensions pouvant le conduire à la déviance, à la délinquance.

S'agissant du jeune enfant ou descendant d'immigré, il développera un sentiment d'humiliation et d'injustice qui engendrera en lui « une rancune sourde, étendue au monde entier considéré comme hostile et accompagnée d'un sentiment d'impuissance " (4).

Contrairement à leurs parents ou grands parents qui sont arrivés en France avec un bagage culturel et une identité toute formée, les enfants voient leur identité se développer dans « les confrontations constantes entre les attentes de leur milieu d'origine qui est la famille, et les attentes des

différents groupes auxquels ils participent à l'extérieur et qui sont les groupes d'une autre culture" (5).

R. Redfield (6) a relevé parmi les groupes de campagnards de la périphérie de Mexico" la prépondérance des rapports sociaux directs et personnels, des relations de parenté, de l'appartenance, des conduites rituelles, du religieux, des identités et statuts assignés, du partage codifié, du contrôle social, de la vie communautaire, de l'homogénéité culturelle...Mais ces petites communautés traditionnelles (..) vivent aussi une relation de dépendance par rapport à une métropole moderne, qui leur impose des modèles de comportement opposés, novateurs, concurrents, voire destructeurs".Et tels des organismes vivants, ces mêmes âmes vont tenter de» s'ajuster aux conditions changeantes de leur environnement. Cependant, ils doivent obligatoirement conserver un certain degré de fermeture pour assurer leur pérennité ou ...leur identité, sous peine de se dissoudre définitivement dans leur milieu" (7) Et c'est cette situation jonchée de paradoxes et de contradictions que va vivre inévitablement la communauté des anciens colonisés ou leurs enfants avec plus d'acuité pour ces derniers.

Mais le cas des filles, d'une manière générale, paraît plus compliqué, surtout lorsqu'elles sont issues de familles de confession musulmane. Dès qu'elles quittent chez elles, elles entrent en contact avec des normes et valeurs différentes, quand elles ne sont pas en opposition avec celles dans lesquelles elles sont élevées. Alors qu'on leur a enseigné une certaine allégeance aux parents et frères, dans le stricte respect des traditions, des us et coutumes, elles découvrent, à l'extérieur une égalité beaucoup plus facile à comprendre, plus intéressante à adopter.

Mais vite, elles s'aperçoivent, comme les garçons, que leur origine ethnique est perçue par la société d'accueil

comme un obstacle sinon une difficulté sérieuse à leur adoption.

Leur imprégnation des principes religieux de l'islam, dont le port du voile pour certaines d'entre elles, va constituer un autre prétexte aux tenants de la laïcité pour les exclure même de l'école. Et d'ailleurs, à l'heure actuelle, le problème du port du voile à l'école demeure une question nationale. Au même titre, l'islam, deuxième religion en France, après le christianisme, ne cesse d'alimenter les préoccupations sécuritaires des pouvoirs publics français depuis les attentats du 11 septembre 2001.

- Les jeunes étrangers d'origine nord africaine :

Pour ces jeunes, la bande va vite constituer un moyen sûr de se sentir en sécurité face au mépris, l'incompréhension ou la mauvaise compréhension des autres, à la ségrégation par l'urbanisme, à la ghettoïsation de leur cadre de vie.

Dans certaines familles, le climat familial et la réaction des parents jugée par certains adolescents injustement répressive, provoquent un ressentiment de frustration qui se manifesteront chez certains enfants par une grande susceptibilité. On assiste à « une évolution notable de la conflictualité culturelle entre la génération des immigrants et celle des jeunes nés dans le pays d'accueil » (8).

Chez certains enfants, la moindre remarque qui les vexerait provoquera des réactions agressives d'abord verbales, puis physiques.

Pour certains garçons, c'est d'abord une agressivité fétichiste sur un vélomoteur, un véhicule, un lampadaire.

La bande, constituée d'enfants et d'adolescents se substituera à la famille, avec l'apprentissage de nouvelles habitudes. Les parents sont décontenancés par l'introduction de nouvelles habitudes françaises au sein de

la famille. Ils vivent cette situation comme l'amorce d'un processus d'indépendance de leurs enfants par rapport à eux, par rapport à leur culture d'origine. En fait, c'est l'amorce de la crise d'identité culturelle des enfants.

-La crise d'identité culturelle :

En général, l'individu se définit par une nationalité, une ethnie, une catégorie d'âge, une religion ou une catégorie socioprofessionnelle. Si certaines dimensions de l'identité définissent l'individu pour toute une vie, d'autres le définissent pour une période moins longue.

Certains auteurs distinguent trois éléments dans le concept d'identité :

- la perception de la similitude avec soi-même et sa propre continuité dans le temps et l'espace (9).

- le sentiment d'être le même, Ahmed, Mohamed ou Khadija.

- le sentiment d'unité personnelle qui est sécurisant et tonique (10).

D'autres, ajoutent à ces éléments la perception que l'Autre reconnaît cette similitude et cette continuation dans le temps, et l'espace.

Ces trois éléments et cette perception sont tellement subjectifs qu'ils ont besoin d'être reconnus en permanence par l'Autre. Et en fonction du sentiment de celui-ci, de l'image qu'il renvoie, l'identité de l'enfant issu de l'immigration algérienne est à tout moment confirmée ou contestée, par celui-là avec lequel il vit en continuelle dépendance relationnelle.

Alors que l'identité sociale se développe surtout par les processus d'adhésion aux catégories que sont la famille, les groupes socioprofessionnels etc, les jeunes enfants d'origine maghrébine sont bien souvent incapables de définir leurs groupes d'appartenance. Ils ont tendance à se

définir tantôt par rapport à leur origine arabe ou kabyle, au groupe "beur"(11), ou à l'Islam plus récemment encore.

Les filles, elles, sont déchirées entre le modèle de la mère, de la camarade ou de la voisine traditionnelle voilée, et celui de la cousine émancipée, ou encore celui de la camarade, indépendante, d'origine européenne.

En plein cœur de ce développement de la personnalité, un élément intervient, qui constitue la dimension affective de celle-ci, aux côtés des autres composantes. Il s'agit de l'estime de soi en tant que compétence psychosociale fondamentale. Celle-ci est définie comme étant « l'ensemble des sentiments que le sujet éprouve à l'égard de soi-même, même si ceux-ci sont influencés par le regard d'autrui. »(12) Et « tout sujet développe une image de soi qui contribue à sa valorisation » (13)

- Processus de crise et de perte de l'identité culturelle.

D'une façon générale, tout adolescent vit une crise dont le sens et le centre demeurent la recherche de la personnalité qui lui sied. Mais à la différence des autres adolescents de son âge, le jeune enfant de migrant est confronté à un véritable dilemme : la recherche d'une personnalité unique tout en étant double.

Dans son enfance, l'individu se trouve en face d'une hiérarchie de rôles depuis les frères et sœurs jusqu'aux parents et grands parents et à ceux qui font partie du cercle de famille élargi. Tout changement d'ordre culturel peut se révéler traumatisant pour la formation de l'identité. Chez l'enfant, il risque de perturber sérieusement la consistance intérieure de sa propre hiérarchie.

La famille transmet à l'enfant des normes et des valeurs. L'école, le quartier, la rue, prennent le relais. Il construit ou tente de construire une identité sociale cohérente. Mais à

condition que les messages des deux bords soient aussi cohérents. Ce qui est, d'une manière générale, loin d'être le cas des enfants issus de l'immigration, et encore plus lorsqu'il s'agit de ceux issus de parents de confession musulmane.

Car, d'un côté, c'est la culture traditionnelle ou, en très grande partie, comme telle qui prédomine. Mais de l'autre côté, c'est la culture française avec ses propres normes et ses valeurs. Il découle alors chez le jeune beur, ou black, soit l'incohérence de son propre système de valeurs et de modèles sociaux, soit un état d'incertitudes et d'indifférence à l'égard de tous les modèles et valeurs (anomie) (14).

Tout son processus de socialisation s'en trouve alors compromis.

Le jugement porté sur un individu est dans une large mesure fonction de sa réponse aux attentes du groupe. Le jeune beur sera jugé d'autant plus négativement que son comportement ne répondra pas aux attentes de ce groupe, surtout lorsqu'il s'agit du groupe majoritaire de la société d'accueil. Là, il faut tenir compte des nombreux préjugés négatifs, voire racistes attribués par celle-ci à la population d'origine étrangère, en particulier arabe ou africaine. Et, surtout de confession musulmane depuis que les événements du 11 septembre 2001 sont venus attiser l'intensité de l'islamophobie latente. Cette attitude franchement négative va inéluctablement influencer sur l'image de soi de cet immigré malgré lui, image qui a des chances d'être dévalorisée. Au fur et à mesure qu'il grandit, il subit l'action destructrice de projection d'image négative. Or, la force de l'identité de soi réside dans cette reconnaissance de l'Autre et non sa négation. Cette dernière engendrera « dévalorisation de soi, honte, culpabilité, difficulté dans l'identité" (15).

La dévalorisation de soi, ou auto-dévalorisation, constitue, avec l'incohérence de l'image de soi, les principaux symptômes de la crise d'identité dans laquelle se débatta le jeune descendant de migrant en France. Et cette crise est d'autant plus grave qu'il n'a pas la possibilité de réduire son incohérence ou d'entreprendre son auto-revalorisation.

Même son entrée dans un C.E.S. débouchera sur une profonde déception. Mais la volonté d'intégration dans la société française dont il s'efforcera de faire preuve, demeure très marquée par l'espoir de ne pas succéder au "grand frère" (16) au métier de manutentionnaire, ou au père, sinon grand père, à la pelle et la pioche. Il est hors de question pour lui d'exercer ce métier dévalorisé à ses yeux. Son rêve comme celui de ses parents sera principalement d'entrer à la fonction publique, pour assurer son intégration.

Redoublant d'efforts et de sacrifices, parents et enfants vont croire à l'égalité des chances entre citoyens, jusqu'au jour du grand choc et de la désillusion, lorsqu'ils apprendront que l'accès à celle-ci est réservée aux "autres".

Même après avoir en partie surmonté leur choc, leur nom, leur couleur, leur religion, leur couleur, n'arrangeront en rien leur situation, compromettant davantage leur avenir face aux exigences sournoises des employeurs.

Ce constat amer est reconnu en très haut lieu par les pouvoirs publics en France. Et ce n'est pas rien que l'ancien premier ministre du président français, François Mitterrand, reconnaisse cette "difficulté croissante pour beaucoup de jeunes à se scolariser correctement et plus encore à trouver un emploi à la sortie s'ils viennent de familles pauvres ou monoparentales, ou s'ils ont la peau ou la religion différente"(17).

Cette image de soi, dévalorisée, provoque en eux cette rancune sourde, diffuse, doublée d'un profond sentiment d'injustice, qui conduira ceux qui se sentent maltraités, et comme punis sans motif et avant toute infraction, à en commettre une pour rétablir la balance.

C'est ce même ressentiment qui provoquera chez le beur ou le black, comme ils sont appelés en France, une réaction jugée trop brutale pour la cause l'ayant provoquée. Et les pouvoirs publics qualifieront cette réaction d'acte délictueux ou criminel. Pourtant, et cela les pouvoirs publics le savent,» dans des contextes (affectifs ou sociopolitiques) problématiques où des acteurs intériorisent des sentiments d'infériorité (dénigrement de l'enfant, déni volontaire ou non de l'identité culturelle, attitudes racistes et discriminations...), l'impossibilité d'aboutir à une valorisation de soi peut déboucher sur des situations pathologique plus ou moins graves» (18).

L'inadadaptation, issue de l'immigration au demeurant qualifiée elle-même, et à juste titre par A. Sayad, délinquance (13), se trouve être l'une de ces situations. Et la boucle se trouvera ainsi bouclée au nom de la sacro sainte égalité et fraternité entre les citoyens du même Etat de droit qu'est la France.

Et en attendant, ces descendants d'anciens colonisés, ou enfants issus de l'immigration, ou encore migrants de seconde, de troisième ou même des générations futures, continueront à nourrir l'espoir de voir le jour où la société d'accueil se substituera à l'Etat d'accueil. Avec des normes et valeurs tout simplement humaines, tissées sur une trame culturelle puisant son essence dans l'universalité des sentiments réels de liberté, d'égalité et de fraternité.

Notes bibliographiques :

* **Dr Abdellatif Dif** enseignant et chercheur à la faculté de droit d'Oran Agler.

1- **I. Ramonet**, manière de voir n° 89, Le monde diplomatique, octobre- novembre 2006, p.5.

2- **Th. Sellin**, revue de droit pénal et de criminologie, 1959-1960, p.815 à 832.

3- **E.H. et D.R. Cressey**, Principe de criminologie, éd. Cujas, 1966, p.p. 102-103.

4- **V. Stanciu**, Incidence de l'immigration sur la criminalité, Etudes Internationales de Psychologie Criminelle, 1963, p. 53 à 62.

5- **F. Lesme**, l'Algérianité, nouvelle expression de la culture française, C.f.r.e.s., Vaucresson, 1978, p.46.

6- **R. Redfield**, cité par A.Manço, Intégration et identités, éd. De Boeck Université, 1999, p.40

7- **J.P. Pourtois et Desmet H.** Que nous enseigne le terrain de la prévention ? éd. Mons : Ceris-U. de Mons-Hainaut, 1999, p. 32.

8- **C. Camilieri et G. Vinsonneau**, Psychologie et cultures : concepts et méthodes, éd. A. Colin , collection « U », 1996, p. 20 et s.

9- **E. Ericson**, Adolescence et Crise (la quête d'identité), Paris, Flammarion, 1972, p.6.

10- **W.James**, The letters of James, vol.1, Bortois, the Atlantique Monthly Press, 1920, p. 199.

11- **Beur**, appellation récente de "arabe" en verlan, couramment utilisée dans les banlieues françaises. Et le mot banlieue, provient de « lieu du ban », un espace dans lequel les autorités bannissent les exclus de la société, les hors la loi.

12- **A.Mucchielli**, cité par A.Manço, op. cit. p.108.

13- **R. Tomé H.**, Le moi et l'autre dans la conscience de l'adolescent, éd. Delachaux- Niestle, Neuchatel, 1972, p.102 et s.

Conflict de cultures et inadaptation en France

- 14- **M. Malewska**, la Crise d'identité chez les jeunes immigrés, Annales de Vaucresson, 1978, 1978, p. 49.
15- **E. Erikson**, op.cit, p.89.
16- Surnom donné par les jeunes banlieusards à leurs aînés.
17- **Michel Rocard**, Qu'est-ce qui se passe en France ? Le quotidien d'Oran, jeudi 17 /01/2005, p. 10.
18- **G. Vinsonneau**, cité par A. Manço, op. cit. p.108

Ouvrages :

- **Bui Trong (L.)**, Les racines de la violence, de l'émeute au communautarisme, éd. Audibert, Paris, 2003.
- **Camilieri (C) et Vinsonneau (G.)**, Psychologie et cultures : concepts et méthodes, éd. A. Colin , collection» U », 1996.
- **Cressey (E.H)**, Principe de Criminologie, PUF, 1972.
- **Demogon (J.)**, Complexité des cultures et de l'interculturel, 2ème éd. Anthropos, 2000.
- **Léauté (J.)** , Criminologie et science pénitentiaire,
- **Le Goaziou (V.) et Mucchielli (L.)**, Quand les banlieues brûlent... éd. La Découverte, Paris 2006.
- **Manço (A)** , Intégration et identités, éd. De Boeck-Université, 1999.
- **Mucchielli (A.)**, l'identité, Paris, Puf, coll.» Que sais-je ? », n° 2288, 1994.
- **Pourtois (J.P) et Desmet (H.)**, Que nous enseigne le terrain de la prévention ? Mons : Ceris-U. de Mons-Hainaut, 1993.
- **R. Tomé H.**, Le moi et l'autre dans la conscience de l'adolescent, éd. Delachaux- Niestle, Neuchatel, 1972.
- **Sayad (A) et A. Gillette** , L'immigration algérienne en France, éd. Entente, 1976.
- **Sayad (A)**, l'intégration , les paradoxes de l'altérité, Bruxelles, éd. De Boeck, 1992.
- **Taieb (E.)** Immigrés, l'effet Générations, Les Editions de l'Atelier, Points d'Appui, 1998.

Conflict de cultures et inadaption en France

-**Vinsonneau (G)**, l'identité des jeunes en société inégalitaire, le cas des Maghrébins en France, éd. L'Harmathan, 1996.

-**W. James**, The letters of James, vol.1, Bortois, the Atlantique Monthly Press, 1920.

Revues :

- **Th. Sellin**, revue de droit pénal et de criminologie, 1959-1960.

- **F. Lesme**, l'Algérianité, nouvelle expression de la culture française, C.f.r.e.s., Vaucresson, 1978, p.46.

- **V. Stanciu**, Incidence de l'immigration sur la criminalité, Etudes Internationales de Psychologie Criminelle, 1963.

- **Sayad (A.)** , Les» trois âges de» de l'émigration algérienne, Actes de la recherche en sciences sociales, 15 juin 1977.

-**Sayad (A.)**, El ghorba : les mécanismes de reproduction de l'émigration, Actes de la recherche en sciences sociales, 2 mars 1975.